

International Civil Liberties Monitoring Group
Coalition pour la surveillance internationale des libertés
civiles

338, rue Somerset Street West, Ottawa, Ontario, K2P 0J9
Tel. (613) 241-5298

Le 8 décembre 2010

La *Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles* est un regroupement de 40 organisations de la société civile oeuvrant à la défense des libertés civiles et des droits de la personne au Canada et sur le plan international (voir annexe). La coalition est gravement concernée par le projet de loi C-42, présentement à l'étude devant le Comité des Transports, qui vise à modifier la *Loi sur l'aéronautique* afin de se conformer aux nouvelles exigences du programme américain "Secure Flight".

Nous nous adressons à vous afin de vous demander de rejeter ce projet de loi qui, s'il est adopté, aura pour effet de permettre aux autorités d'un pays étranger, les États-Unis, de décider de manière arbitraire et discrétionnaire qui pourra monter à bord d'un avion, et ce pour la majorité des vols internationaux en provenance ou à destination du Canada. Compte-tenu des nombreux témoignages de voyageurs qui ont déjà été victimes d'interdiction de vol depuis la mise en place graduelle de "Secure Flight" au cours des dernier mois, il faut s'attendre qu'avec l'adoption de C-42 on verra un nombre accru de Canadiens et de visiteurs au Canada littéralement cloués au sol même s'ils n'ont aucune intention de voyager aux États-Unis, et ce sans aucune équité de procédure, sans révision judiciaire et sans aucun recours. Un tel mépris envers la primauté du droit représente une violation du droit international et de de la Constitution canadienne.

En vertu des règlements de "Secure Flight", les compagnies aériennes doivent transmettre au département américain du "Homeland Security" une quantité énorme de renseignements sur les voyageurs aériens, 72 heures avant le départ, non seulement pour les vols vers les États-Unis, mais aussi pour tous les vols vers d'autres destinations qui ne font que survoler l'espace aérien des États-Unis. Ces informations peuvent être partagées avec au moins 16 agences gouvernementales et des contracteurs du secteur privé, ainsi qu'avec des tiers pays. Après avoir complété une évaluation des "risques" que représente chacun des voyageurs, "Homeland Security" informe la compagnie aérienne du résultat et dicte quel traitement elle doit réserver à ce voyageur: permission d'émettre une carte d'embarquement; interdiction de voler; ou renvoi pour interrogation secondaire.

Ce projet de loi est une véritable abdication de la souveraineté canadienne. Aucun Canadien, y inclus les membres de notre Parlement, ne pourra voyager sur la plupart des vols internatonaux sans le consentement explicite des États-Unis. On crée la possibilité réelle que les droits garantis par la Charte des droits et libertés, ainsi que le droit à la vie privée des Canadiens, puissent être violés par la mise en oeuvre, au Canada, de

règlements dictés par un pays étranger, sans que le Canada puisse agir pour protéger ces droits.

Au cours des récents mois, un chercheur en matière de politiques du Parlement européen et un journaliste respecté du Monde Diplomatique ont été interdits de vol au dessus de l'espace aérien américain. Tous deux étaient connus pour leur point de vue critique à l'égard des politiques américaines.

Nous savons aussi que Maher Arar est sur la liste américaine d'interdiction de vol, de même que d'autres Canadiens et résidents permanents, y inclus des individus qui ne posent aucun risque à la sécurité nationale du Canada selon les tribunaux et des Commissions d'enquête, tel que Abdullah Almaki et Adil Charkaou, parmi d'autres. Si C-42 est adopté, même les jugements des tribunaux ne pourront *de facto* être applicables.

Il en est de même pour les demandeurs du statut de réfugié qui, même s'ils sont jugés admissibles par le Canada, pourraient se voir interdits par les États-Unis de prendre un vol à destination du Canada. Il y a aussi d'autres conséquences pour les réfugiés et les résidents permanents qui pourraient être victimes de mauvais traitements par un pays étranger avec lequel les États-Unis auraient échangé des renseignements. Ainsi, en adoptant C-42 et en permettant aux États-Unis d'obtenir plus d'informations sur les voyageurs qui peuvent être transmises à des tiers pays connus pour leurs violations des droits de la personne, le Canada pourrait se retrouver complice dans le programme américain de "renvoi vers la torture" déjà responsable pour la torture de Canadiens en Syrie et en Égypte, parmi d'autres. Tout au moins, C-42 assurerait la complicité du Canada dans la mise en oeuvre d'un programme d'un gouvernement étranger qui viole les fondements de la justice naturelle et fait fi de la primauté du droit.

Le Canada peut encore dire "non" à "Secure Flight". De fait, en rejetant C-42, nous rendrions service à de nombreux autres pays inquiets des répercussions de "Secure Flight" à l'échelle mondiale. À cause de notre emplacement géographique, ce sont les Canadiens qui seront les plus affectés par l'imposition de "Secure Flight". Il est tout à fait juste que le Canada se tienne debout avant qu'il ne soit trop tard.

Nous vous demandons donc de rejeter ces mesures. Les Canadiens s'attendent à ce que nos élus protègent la souveraineté de notre pays et fassent respecter nos droits. Ce projet de loi porte atteinte aux deux.

Respectueusement vôtre,

Roch Tassé
Coordonnateur National
Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles

Annexe

CSILC

La CSILC est une coalition pan-canadienne d'organisations de la société civile créée à la suite de l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 aux États-Unis. La coalition rassemble 38 ONG du développement international et des droits de la personne, des syndicats, associations professionnelles, groupes confessionnels, ainsi que des organisations de réfugiés et de protection de l'environnement. Son but est de surveiller l'impact de la législation antiterroriste sur les normes en matière des droits de la personne, de dénoncer les abus et les violations envers ces droits et, dans certains cas, d'épouser la cause des personnes qui sont les victimes innocentes de tels abus.

Méthodologie et consultation

La CSILC, qui comporte 40 organisations membres, sert de table ronde favorisant des discussions et échanges de vues en fournissant un lieu de réflexion et d'action coopérative. La CSILC a participé à de nombreuses conférences, formulé des recommandations auprès de responsables gouvernementaux et de comités parlementaires; elle a agi en tant qu'intervenante devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire du certificat de sécurité (Adil Charkaoui contre A.G. Canada) et auprès de la Commission O'Connor relative à Maher Arar et de la Commission Iacobucci concernant MM. Almalki, El Maati et Nurredin.

Membres de la CSILC

- Alliance de la fonction publique du Canada
- Amnistie Internationale
- Association canadienne des professeures et professeurs d'université
- Association québécoise des organismes de coopération internationale
- B.C. Freedom of Information and Privacy Association
- Canadian Friends Service Committee
- Canadian Council on American-Islamic Relations (CAIR-CAN)
- Canadian Muslim Civil Liberties Association
- Canadian Muslim Lawyers Association
- Canadian Unitarians for Social Justice
- CARE Canada
- Centre for Social Justice
- Confédération des syndicats canadiens
- Congrès du travail du Canada

- Conseil canadien pour la coopération internationale
- Conseil canadien pour les réfugiés
- Conseil des Canadiens
- Conseil ethnoculturel canadien
- CUSO
- Développement et Paix
- ETC Group
- Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
- Fédération canado-arabe
- Fondation David Suzuki
- Forum musulman Canadien
- Greenpeace
- International Development and Relief Foundation
- Inter Pares
- KAIROS
- Ligue des droits et libertés du Québec
- Mine Alerte Canada
- National Anti-Racism Council of Canada
- Ontario Council of Agencies Serving Immigrants
- PEN Canada
- Primate's World Relief and Development Fund
- Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier
- Syndicat canadien des travailleurs de l'automobile
- Syndicat des métallos unis d'Amérique
- Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
- Syndicat national des employées et employés généraux et du secteur public

